



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51129>

Département(s) de publication : **64, 65, 40**

Annonce n° **26-51129**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-37425

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 13/04/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Correspondant : MME HERRAN Béatrice, Directrice des achats et du pilotage de la dépense

Adresse : DAPID AVENUE AV DE L UNIVERSITE BP 576, 64012 PAU CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0559407514

Courriel : achats-publics@univ-pau.fr

Adresse internet : <https://www.univ-pau.fr/fr/index.html>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Travaux relatifs à l'aménagement du R+2 du bâtiment IPREM 2 – 12 lots. - Le présent marché est en partie financé par des fonds FEDER. - En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Type de marché de fournitures :

CPV - Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution : 2 avenue du Président Pierre Angot - Technopole Hélio parc, 64000 PAU

Lieu de livraison : 2 avenue du Président Pierre Angot - Technopole Hélio parc, 64000 PAU

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "ReceptionOffres"

Au lieu de : "27/05/2026 à 12:00", lire : "29/05/2026 à 17:00"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026